

Les soutiens spécialisés sont fournis par des organismes locaux et financés par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC). Voici quelques-uns des types de services et de soutiens spécialisés qui pourraient vous être offerts :

Programme de protection des adultes

Un travailleur du Programme de protection des adultes peut vous rencontrer régulièrement pour vous aider à :

- apprendre davantage sur les soutiens communautaires et les services financés par le ministère.
- déterminer vos points forts et vos besoins.
- vous tenir au courant des mesures de soutien et vous diriger vers celles dont vous avez besoin.
- développer des aptitudes à la résolution de problèmes et à la vie quotidienne, comme l'établissement d'un budget et l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun.

Dans certaines communautés, les travailleurs du Programme de protection des adultes ont des titres différents, comme coordonnateur de services ou travailleur de soutien pour adultes.

Services de thérapie comportementale

Les consultants de thérapie comportementale peuvent vous aider à :

- évaluer votre capacité à être autonome et à mettre en pratique vos compétences dans la vie quotidienne.
- élaborer et à évaluer votre plan de soutien au comportement.
- vous offrir de la formation sur les stratégies comportementales à votre fournisseur de soins et à d'autres soutiens.
- vous enseigner des stratégies de soutien pour prévenir une crise.

Ce service est déterminé en évaluant vos besoins et peut vous être offert directement ou par l'entremise d'un groupe.

Services de gestion de cas

Un gestionnaire de cas travaille avec vous et votre famille pour coordonner les services et les soutiens formels et informels afin d'atteindre vos objectifs uniques. Ces services sont souvent fournis à court terme.

Planification gérée par la personne

Un plan géré par une personne examine vos rêves et vos objectifs individuels. Avec le soutien d'un organisme ou d'une autre personne de soutien, un plan dirigé par une personne vous aide à trouver les outils et le financement dont vous avez besoin pour y arriver.

La création d'un plan géré par une personne vous aidera à :

- définir la vision de votre vie future.
- identifier vos points forts et vos dons.
- fixer des objectifs et faire des choix.
- trouver des moyens de participer à la vie de la communauté.
- trouver des gens qui peuvent vous aider à réaliser vos rêves.

Besoin de plus amples renseignements?

Pour vous renseigner sur les services offerts dans votre région ou pour faire une demande, communiquez avec Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) en composant le 2-1-1, ou visitez sopdi.ca pour trouver votre SOPDI régional.

RESTEZ BRANCHÉS !
sopdi.ca



 **SOPDI**
Services de l'Ontario pour les personnes
ayant une déficience intellectuelle